

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2020  
1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020  
13 È 14 FERRAGHJU DI U 2020  
13 ET 14 FEVRIER 2020

2020/O1/018

**REPONSE DE MONSIEUR JEAN BIANCUCCI  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME LAURA MARIA POLI  
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

**OBJET : Mobilité et stationnement.**

Je partage tout-à-fait ce que vous venez de dire en introduction, ayant effectivement, un énorme problème concernant AIACCIU. Donc, nous en sommes d'accord, mais si bien entendu, je suis amené à développer, on va considérer que nous sommes de connivence et donc je ne le ferai pas vue la situation électorale actuelle. Je vous remercie.

Donc, aujourd'hui, la problématique d'AIACCIU, c'est la problématique aussi d'un certain nombre de villes. On le sait très bien. Alors, que faut-il faire ?

Du point de vue général, il faut à la fois, bien entendu, conforter la possibilité d'avoir des parkings en centre-ville pour les résidents, développer les transports en commun. Il y a cette idée à AIACCIU de rendre les transports en commun gratuits. C'est une idée peut-être qu'il faut travailler et puis, ensuite bien entendu, il faut, qu'on le veuille ou non, essayer de travailler sur le ferroviaire puisque l'on a une gare qui arrive en centre-ville.

Donc, là, nous sommes parfaitement d'accord.

Pour ce qui concerne les projets de la Collectivité de Corse, Hyacinthe VANNI qui est là pourra vous confirmer qu'il y a un véritable projet MEZZANA-AIACCIU. Je ne vais pas le développer. Il sera à même, au moment opportun, de le faire. Donc, il y a à la fois à mettre en place une commande centralisée et le point d'évitement de CALDANICCIA, puisque vous le savez, c'est un nœud routier particulier. Il s'agira aussi de créer une halte aux CANNES qui n'existe pas et que l'on créerait, et à ce moment-là, cela permettrait de répondre à la problématique qui se pose dans ce quartier qui

est extrêmement peuplé. Et puis, il faut dire aussi que le PADDUC préconise un aménagement du fond de Baie qui permettra, je pense, un accès plus rapide au centre-ville d'AIACCIU. Je dois rappeler que c'est un secteur d'enjeu régional défini dans le PADDUC. De temps en temps, il faudrait peut-être le rappeler à ceux qui nous sollicitent.

La collectivité travaille avec les outils dont elle dispose.

Concernant la création des deux parkings demandés. Alors là, c'est un peu plus précis, il s'agit à la fois de la gare routière et du site des phares et balises. Je vais répondre sur les deux points :

- Le site sert aujourd'hui à seule gare routière de Corse. Il faut le dire. Donc, si on envisage une évolution et une autre destination du lieu, il va falloir aussi, en même temps, envisager une autre destination de la gare routière. Mais enfin, une gare routière en centre-ville, je pense que c'est une excellente chose.
- Sur ce qui concerne le site des phares et balises ; D'abord je voudrais vous dire qu'aujourd'hui c'est l'Etat qui occupe le site. Donc, tant que l'Etat l'occupe, il sera difficile, à moins que l'Etat n'envisage de redéployer ses services vers une autre destination.

Je vais en finir avec ce qui m'horripile un peu, c'est cette histoire du courrier au maire d'AIACCIU. Alors, vous le savez, nous avons été interpellés. Alors, je vais répondre très vite. J'ai les documents ici. J'ai les courriers.

En date du 21 octobre 2016, le Président du Conseil exécutif répond effectivement au courrier du maire d'AIACCIU. Donc, comment peut-on prétendre qu'il n'y a pas eu de réponse ? Je pense que c'est un joli mensonge. Mais enfin, en période électorale on pratique aussi le mensonge. Je vous remercie. Ce courrier est à disposition de quiconque.